



LE COMITE DES FETES de **MERY-ES-BOIS**

Le Comité est une association régie par la loi 1901. Il se compose de membres actifs bénévoles, sans perception de cotisation.

Actuellement, une dizaine de bénévoles en constituent le bureau.

M. Guy LELOUP en est le président et **le maire** le président d'honneur.

Un conseiller municipal est délégué pour en suivre l'activité. Selon les statuts, les nouveaux membres sont cooptés par deux membres du bureau et admis en assemblée générale.

Pour contribuer à soutenir la vitalité du village, le Comité organise au cours de l'année des manifestations festives et culturelles, à savoir :

- la *randonnée* « *la guérit tout* » connue et appréciée par de nombreux marcheurs du département et au-delà.
- un *concours de belote*.
- une *soirée théâtre* où le rire est l'invité premier.
- la traditionnelle *soirée paëlla*.
- l'animation de la *journée du 14 juillet* en collaboration avec les autres associations de la commune. Le bénéfice de la recette des buvettes et tombola permet d'acheter les illuminations et décorations du village pour les fêtes de fin d'année.
- *l'Assemblée de la Saint Firmin* : brocante, foire artisanale, marché de produits locaux, animations de rue, manèges, tombola, buvette... se succèdent tout au long de cette journée, clôturée par un repas dansant !
- la *randonnée* « *des feuilles mortes* » qui permet de découvrir de nouveaux chemins

Pour coopérer à l'animation du village, le Comité se doit d'être dynamique.

L'intégration de nouveaux bénévoles apportant des idées nouvelles est nécessaire.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec le président M. Guy LELOUP.